

NON-CLASSIFIÉ Rapport en date du 2019/02/24

Rapport d'étape des revendications particulières

QUÉBEC (1)

Demandeur & Revendication	Étape courante & Description	Dates clés (aaaa/mm/jj)
Première Nation des Abénakis de	Wôlinak (BAND-071)	
réserve de Coleraine (1847-1933)	Réglées Réglée par négociations La Couronne n'a pas consultée la Première Nation au sujet de l'emplacement de la réserve, n'a pas pris de mesures pour surveiller la réserve et y protéger les intérêts des Abénakis et n'a pas enquêté au sujet du pillage de bois. La Couronne n'a pas conseillé les Abénakis au moment de la cession et a accepté une cession nulle. La Couronne n'a pas disposé les terres cédées dans le meilleur intérêt des Abénakis.	- Regieffient signe par le Carlada. 2017/10/30



Rapport en date du 2019/02/24

Canada

NON-CLASSIFIÉ

Règlements des revendications particulières

Demandeur	Titre de la revendication	Date du règlement	Part fédérale (\$)	Province
Année financière: 2017/2018				
Première Nation des Abénakis de Wôlinak (BAND-071)	La Cession et la vente de la réserve de Coleraine (1847-1933)	2017/10/30	1 923 447,00 \$	QC
		Total: 2017/2018	1 923 447,00 \$	
		GRAND TOTAL:	1 923 447,00 \$	